

AU PROCHE-ORIENT, ICI ET PARTOUT VIVRE ENSEMBLE DANS L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE

Née en 1994 de la volonté d'une paix juste au Proche-Orient, l'UJFP est une association juive laïque rassemblant des adhérents aux histoires et aux parcours divers et fermement attachés au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Conscients d'appartenir à une histoire plurielle qui a produit aussi bien des résistants antinazis, des combattants anticolonialistes que d'autres grandes figures universalistes dont les expériences marquent nos mémoires, nous portons la parole dont nous sommes héritiers : agir pour « créer un monde meilleur ».

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui œuvrent ensemble pour que le « vivre ensemble » dans l'égalité et la justice en France comme au Proche Orient devienne réalité et pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre.

C'est pourquoi elle est partie prenante des combats contre le racisme sous toutes ses formes et contre toutes les discriminations.

LE PROCHE-ORIENT

Le sionisme a abouti à la création d'un État, Israël, qui prétend se définir comme « État juif » et au nom de cette judéité justifie et légitime aussi bien « la Naqba » (pour les Palestiniens, la catastrophe de 1947-48) que sa politique d'occupation et de discriminations légales niant le peuple palestinien et ses droits. Le gouvernement actuel amplifie et accélère la politique de dépossession et d'épuration ethnique contre le peuple palestinien poursuivie depuis 1948.

Nous faisons nôtres les conclusions des trois premières sessions du Tribunal Russell sur la Palestine, et notamment la qualification de la politique d'Israël comme coupable du crime d'apartheid contre le peuple palestinien.

Nous combattons énergiquement l'odieux chantage à l'antisémitisme et la sinistre équation « Juifs = Sionistes = Israël », qui vise à embrigader tous les Juifs dans une politique criminelle - comme l'ont encore montré le rapport Goldstone sur les bombardements de la population de Gaza en décembre 2008/janvier 2009 ou

l'arraisonnement meurtrier de la flottille *Free Gaza* le 30 mai 2010- et suicidaire, car cette stratégie d'une guerre sans fin, au nom de tous les Juifs du monde, interdit toute perspective de vie pacifique pour une minorité juive israélienne au Proche Orient, et mobilise dans le monde les rancœurs contre « les Juifs ».

Nous jugeons désastreux à cet égard le rôle joué par les institutions communautaires juives de France, qui agissent à travers le CRIF comme une annexe de la propagande sioniste dans ce pays - alors même que nous savons que ces institutions ne représentent qu'elles mêmes, c'est à dire un groupe d'associations juives sionistes, et sont loin de porter la voix de l'ensemble des Juifs français. Nous rejetons de la même manière les politiques européenne et française de laisser faire et d'impunité pour toutes les violations du droit international, et des droits humains commises par Israël.

Tant que l'État d'Israël ne sera pas comptable de sa politique illégale d'occupation, des violations du droit international et des nombreux crimes de guerre, une paix fondée sur l'égalité des droits sera impossible.

L'UJFP considère que le respect des droits du peuple palestinien, tous ses droits, y compris le droit au retour des réfugiés, et la réparation des torts causés à ce peuple, sont des conditions indispensables pour une solution réellement pacifique et durable au Proche Orient. L'UJFP soutient l'aspiration à la démocratie et à l'égalité qui se traduit par les soulèvements en cours dans les pays du Printemps Arabe.

Membre du CRID, l'UJFP milite au sein du Collectif National pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, de la Plateforme des ONG pour la Palestine. Elle participe activement à la campagne internationale « stoppons le KKL-FNJ », le Fonds national Juif étant depuis plus d'un siècle l'instrument de la dépossession du peuple palestinien de ses terres. Un exemple de ses conséquences catastrophiques en est donné par la politique de colonisation du Neguev et les amendements continus des lois foncières qui prétendent légitimer la dépossession de tous les Palestiniens de leurs biens immobiliers.

Suite page 2

suite de la page 1

Elle répond à l'appel de plus de 170 organisations de la société civile palestinienne en adhérant à la Campagne BDS France (pour le Boycott, le Désinvestissement, et des Sanctions contre le régime israélien). Cette campagne, qui vise toutes les institutions israéliennes impliquées dans la politique d'Apartheid et d'occupation, remporte de nombreuses victoires dans le monde, et montre que les sociétés - à travers leurs syndicats, leurs milieux associatifs, parfois leurs églises et leurs gouvernements - refusent le non droit imposé par la force (campagne BDS France : www.bdsfrance.org).

Cette intervention directe des citoyens est cruciale pour isoler Israël, à l'image de la campagne qui avait contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud, et obtenir de nos gouvernants qu'ils mettent fin à l'impunité de cet État comme ils en ont le pouvoir, au lieu de lui maintenir un soutien inconditionnel.

Ainsi, nous demandons la suspension immédiate de l'accord d'association entre Israël et l'Union Européenne ; les responsables des crimes de guerre doivent être traduits devant les juridictions internationales compétentes.

Nous attendons du nouveau gouvernement français qu'il rompe effectivement avec le soutien inconditionnel à Israël, avec le soutien de la prétention du CRIF de représenter tous les Juifs, avec le déni de la liberté d'expression que représentent les poursuites contre les militants de la campagne BDS.

L'UJFP est membre de la Fédération des Juifs européens pour une Paix Juste (EJJP).

JUSTICE ET EGALITE ICI AUSSI

Dans le contexte de crise qui se poursuit, nous nous inquiétons des diverses remises en cause des libertés publiques en France et se mobilise contre toutes les discriminations. Elle participe aux mobilisations pour la régularisation des sans-papiers, pour le droit d'asile, pour un « vivre ensemble » dans l'égalité et la justice. Nombre de nos adhérents sont pleinement investis dans le Réseau Education Sans Frontières, que nous soutenons.

L'UJFP est sensible à l'antisémitisme comme à toutes les formes du racisme. Elle participe au collectif « d'ailleurs nous sommes d'ici », combat l'islamophobie et le racisme anti-arabe, produits d'un passé colonial non assumé et de l'idéologie du « choc des civilisations ». L'UJFP est présente dans le collectif « mamans toutes égales ». Avec ces associations et réseaux, nous attendons du nouveau gouvernement qu'il rompe effectivement avec la politique xénophobe et raciste de l'État lui-même.

L'UJFP SE BAT CONTRE LES MURS ET CONSTRUIT DES PONTS

Nous luttons avec tous ceux qui s'opposent au « Mur de séparation », instrument d'une expropriation de terres supplémentaire au plus profond de la Cisjordanie et de

l'Apartheid entre les populations juives et palestiniennes.

Nous sommes partie prenante des « flottilles de la liberté » pour briser le blocus de Gaza (un membre de notre Bureau national était sur le « Louise Michel » en juin 2011).

Pour le « vivre ensemble » dans l'égalité et la justice, ici comme là-bas, l'UJFP a développé un partenariat privilégié avec l'Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF). Nos deux associations ont porté en commun le message de refus des replis communautaires et du nécessaire respect des droits pour vivre ensemble dans la 9e mission civile en Palestine/Israël de février 2002 et dans la 166° en octobre 2010, élargie à la Fédération Tunisienne des Citoyens des Deux Rives (FTCR) et au groupe Immigration Développement Démocratie (IDD), à l'occasion du Forum mondial de l'Education. Elles y ont affirmé dans les Territoires Occupés Palestiniens comme en Israël que la ligne de démarcation ne passait pas entre Juifs et Arabes, mais entre respect et déni du droit.

NOS ACTIVITES

Outre la participation aux mobilisations déjà évoquées en solidarité avec le peuple palestinien ou pour le respect des libertés démocratiques dans notre propre pays, des réunions publiques, organisées le plus souvent en partenariat pour faire connaître par exemple la situation des prisonniers palestiniens, celle des Palestiniens de 48, sur le sionisme, sur les solutions pour parvenir à une paix juste,... pour donner la parole à des auteurs et des militants, Palestiniens comme Israéliens engagés dans la lutte contre le colonialisme.

* Il circule actuellement une exposition sur la situation des Bédouins du Néguev réalisée avec le concours d'Amnesty International, de l'AFPS et du Forum pour la coexistence et l'égalité de droits dans le Néguev (NCF).

* Nous sommes présents sur la toile : www.ujfp.org

* Nous publions un bulletin, téléchargeable du site, des brochures, et la revue « De l'Autre Côté ».

Le Bureau national de l'UJFP, le 27 Juin 2012

SOMMAIRE

p. 1-2 Vivre ensemble dans l'égalité et la justice

p.3 Le colloque « Israël face aux défis du droit »

p.4 Israël et le droit ?

p.5 Mahmoud Al-Sarsak arrête sa grève de la faim

p.5-6 Signons la pétition contre l'Euro en Israël !

p.6 Bulletin d'adhésion

p.7 A propos de Garaudy (A. Gresh)

p.8 Revue *De l'autre côté*

UJFP expression

Israël cherche le bâtonnier pour ne pas se faire battre ! Le colloque « Israël face aux défis du droit »

Ce colloque juridique est prévu le 20 juin à Paris et organisé par ... l'ambassade d'Israël à Paris ! Oui, vous avez bien lu. Les juristes amis d'Israël vont devoir, n'en doutons pas, se livrer à de nombreuses pirouettes pour justifier leurs conceptions du Droit.

Car comment justifier, ou passer sous silence, le non respect d'innombrables résolutions de l'ONU, celles condamnant la colonisation, le blocus de Gaza, et sans oublier la résolution 194 pour le droit au retour et pour des dédommagements des réfugiés palestiniens ? Comment justifier les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, l'épuration ethnique, la poursuite de la construction du Mur déclaré illégal par la Cour Internationale de Justice, la politique d'apartheid constatée par le Tribunal Russell pour la Palestine ? Comment permettre aux gouvernements alliés de maintenir l'impunité qu'ils accordent à Israël ?

Il est vrai que beaucoup de nuages s'amoncellent sur la tête des dirigeants israéliens et de leurs thuriféraires français : le non respect des accords passés par l'État d'Israël avec les prisonniers politiques palestiniens à l'issue de leur courageuse grève de la faim pour leurs droits, les atteintes au droit de se rendre librement en Palestine, la Campagne internationale de Boycott, Désinvestissement, Sanctions, les conséquences positives possibles de l'admission de la Palestine à l'UNESCO.

Pour contrer ces mises en cause, le Ministère israélien des affaires étrangères et l'Ambassadeur d'Israël tentent donc le colloque juridique : "*Israël face aux défis du droit*".

Citons quelques extraits de sa présentation : "*La journée est organisée en partenariat avec l'Association France Israël, la section française de l'Association internationale des Juristes Juifs (l'AIJJ), le Rassemblement des Avocats Juifs de France (RAJF) – avouons humblement que nous ignorons l'existence d'une telle association ! - et l'Ambassade d'Israël à Paris.(...) "Déjeuner sous la Présidence de Mme Christiane Feral-Schuhl, Bâtonnier de Paris en présence exceptionnelle de Elyakim Rubinstein, Juge de la Cour suprême de l'État d'Israël (...) "Le colloque du 20 juin 2012 à Paris sera suivi d'autres rencontres destinées à consolider et développer le réseau d'experts dans une nouvelle approche de la défense de l'État d'Israël."*

Tous ces experts ne seront effectivement pas de trop pour tenter de défendre l'indéfendable, la négation du peuple palestinien et de ses droits, la violation des traités et des conventions signés, la violation de l'accord passé avec les détenus en grève de la faim. Notons la présence « exceptionnelle » d'un juge de la Cour Suprême, présentée comme la marque de l'État de droit, alors que cette Cour ne reconnaît ni l'autorité de la Cour Internationale de Justice, et ni celle du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU, pas plus que la jurisprudence du TPI pour l'ex-Yougoslavie condamnant le recours à la torture en toutes circonstances !

Cette tentative grossière du gouvernement Netanyahu-Lieberman d'importer le conflit en France doit être dénoncée. Le gouvernement français ne peut rester indifférent devant l'organisation d'un tel colloque où un gouvernement étranger organise publiquement et directement un groupe de pression pour justifier des violations du droit condamnées par les instances internationales. La Présidence du déjeuner d'un tel colloque par le Bâtonnier de Paris devrait interpeller tout avocat des Droits humains. Gageons que le mouvement de solidarité à la lutte du peuple palestinien pour ses droits ne restera pas inerte devant cette provocation !

Le Bureau national de l'UJFP, le 11 juin 2012

Plus de textes, plus d'infos

Sur www.ujfp.org

expression

Israël et le droit ?

Communiqué de la Campagne BDS France suite à l'action à la maison du barreau de Paris !

La Campagne BDS France est intervenue ce jeudi 21 juin, à la Maison du Barreau, face au Palais de Justice de Paris, suite à l'annonce de la participation de Madame le Bâtonnier au colloque « Israël face aux défis du droit », organisé la veille par l'ambassade d'Israël.

Nous étions une dizaine à être intervenus dans un amphithéâtre, à une réunion à l'appel du barreau de Paris et consacrée à la politique internationale du barreau de Paris, ou ce tract de la Campagne BDS France a pu être distribué aux participants :

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=824%3AIsraël-face-aux-défis-du-droit-r---de-quel-droit-&catid=9%3Aevenements-bds-france&lang=fr

L'un d'entre nous a commencé en coupant la parole à Madame le Bâtonnier qui présentait la soirée, lui a dit que le barreau de Paris se réclame des droits humains et du droit international, qu'or nous avons appris qu'elle était allée la veille au colloque organisé par l'ambassade d'Israël, qu'Israël viole le droit international, et il lui a demandé si elle pouvait confirmer qu'elle est allée au colloque.

Elle a alors répondu qu'elle n'y est pas allée.

Puis une camarade a enchaîné. Puis le premier intervenant a repris la parole, suscitant quelques violentes protestations. Alors un vigile est venu vers lui et lui a demandé s'il est avocat...

D'autres camarades sont intervenus, nous avons diffusé le tract en pièce jointe puis nous avons été évacués.

Présente sur les lieux, l'attachée de presse du barreau nous a indiqué que « *consciente d'un risque de récupération* », Madame le Bâtonnier ne serait pas allée au colloque de la veille, en indiquant aussi que le contenu du communiqué de l'Union Juive Française pour la Paix à ce sujet les avait « *alertés* » :

<http://www.ujfp.org/spip.php?article2323>

Deux avocats ont, après les interventions de militants de la Campagne BDS, relancé les interpellations concernant les relations inadmissibles du barreau de Paris avec le barreau israélien.

Tout cela n'est pas passé inaperçu, et les défenseurs du droit international continueront d'intervenir pour que le barreau de Paris ne cède pas aux pressions d'un État qui bafoue constamment le droit !



Dimanche, 24 Juin 2012

*Campagne BDS France – www.bdsfrance.org –
campagnebdsfrance@yahoo.fr*

expression

Accord de libération : Mahmoud Al-Sarsak arrête sa grève de la faim

Mahmoud al-Sarsak, en grève de la faim dans une geôle israélienne depuis 92 jours, a accepté de recommencer à s'alimenter aujourd'hui suite à un accord qui verra sa libération le 10 juillet, a déclaré son avocat. Mohammad Jaberein a dit qu'al-Sarsak avait signé l'accord pendant sa visite au prisonnier aujourd'hui. Les autorités pénitentiaires de l'occupation ont demandé à al-Sarsak de manger quelque chose en leur présence pour ratifier l'accord, après quoi il a pris un morceau de chocolat, a dit Jaberein.



Selon l'accord, al-Sarsak restera en prison à la clinique de Ramle jusqu'à sa libération, le 10 juillet, a ajouté l'avocat. Le groupe "Médecins pour les Droits de l'Homme-Israël" dit que la clinique n'est pas équipée pour soigner les grévistes de la faim de longue durée ni pour gérer les risques lorsqu'ils recommencent à s'alimenter. Le footballeur de 25 ans, originaire de la Bande de Gaza, est emprisonné par Israël sans inculpation ni procès depuis le 22 juillet 2009.

Il est le seul prisonnier détenu sous le statut de "Combattant illégal", dont Israël se sert pour séquestrer des Palestiniens de Gaza pendant des durées illimitées, sans accusation ni procès.

Campagne BDS France
Mardi, 19 Juin 2012

action

**Avec Éric Cantona, Noam Chomsky, Ken Loach, ...
signons la pétition contre l'Euro des moins de 21 ans en Israël !**

Dans une lettre rendue publique à l'occasion de l'Euro de football, Éric Cantona, Noam Chomsky et Ken Loach observent avec satisfaction que «certains membres de gouvernements ont décidé de boycotter les matchs de groupe en Ukraine en raison des violations des droits humains observées dans ce pays.» avant de demander

suite page 6

suite de la page 5

« pourquoi les mêmes acteurs sont-ils si silencieux quand Israël reçoit l'Euro 2013 des moins de vingt-et-un ans ? Le racisme, les violations des droits de l'homme et les violations flagrantes du droit international sont des faits quotidiens dans ce pays. »

Le maintien d'Israël comme pays organisateur de l'Euro 2013 des moins de 21 ans est d'autant plus surprenant qu'en 2010, Michel Platini, président de l'UEFA (Union of European Football Associations), avait menacé Israël de sanctions sportives, en raison des restrictions imposées pour les allers et venues des sportifs palestiniens, et des difficultés à pouvoir importer des équipements sportifs. Michel Platini avait alors déclaré « Israël n'a qu'un seul choix : laisser le sport palestinien se développer, ou il doit assumer tout seul les conséquences de son attitude ».

Il serait donc inadmissible qu'Israël puisse organiser l'Euro 2013 des moins de 21 ans, alors que rien n'a changé dans la situation d'apartheid imposée aux Palestiniens. Pour preuve, le cas de Mahmoud Sarsak, footballeur professionnel palestinien qui, comme, l'écrivent Eric Cantona, Noam Chomsky et Ken Loach, « est détenu depuis environ trois ans, sans chef d'accusation, ni procès (...) ».

Il vient d'achever une grève de la faim de plus de trois mois et en gardera malheureusement des séquelles. Il ne sera pas libéré avant la mi-juillet et son maintien en détention à la prison de Ramlé risque d'aggraver son état, selon les Médecins Israéliens pour les Droits de l'Homme.

Enfin, après sa libération, il sera exilé à Gaza, l'État d'Israël lui refusant le droit de rejoindre le club palestinien de Balata où il avait pourtant été recruté.

Israël ne respectant pas les droits fondamentaux des Palestiniens, ni le développement du sport en Palestine, la Campagne BDS France lance une pétition demandant à l'UEFA et à son président Michel Platini que l'Euro 2013 des moins de 21 ans ne se tienne pas en Israël:

<http://www.change.org>



Bulletin d'adhésion à l'UJFP

UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX

NOM: _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ VILLE : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

FAX : _____

Adresse e-mail : _____

Je souhaite être informé des activités de l'UJFP

Par e-mail en m'inscrivant sur la liste de diffusion des sympathisants de l'UJFP

Par courrier postal en m'abonnant au bulletin UJFP-Info au tarif de 10 € pour 10 numéros

(Ci-joint un chèque)

Je souhaite (ré)adhérer à l'UJFP. Ci-joint un chèque à l'ordre de l'UJFP de :

50 € (membre actif)

plus de 50 € (membre de soutien)

10 € (chômeurs et précaires)

Je souhaite m'inscrire sur la liste de diffusion réservée aux adhérents de l'UJFP

Je souhaite m'inscrire sur la liste de discussions-débats réservée aux adhérents de l'UJFP

Je demande à recevoir par courrier postal le bulletin UJFP-Info

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'UJFP pour un don de : _____ €

Veuillez imprimer, remplir et envoyer ce formulaire en y joignant éventuellement votre chèque à :

UJFP 21 ter rue Voltaire 75011 PARIS

Tél National : 06 26 25 97 33 Email : contact@ujfp.org Site : www.ujfp.org

A propos de Roger Garaudy

C'est avec un peu de retard que je réagis. Je suis actuellement au Caire et mobilisé par d'autres problèmes plus importants. Pourtant, la mort de Roger Garaudy suscite plus de commentaires dans le monde arabe qu'ailleurs, nombre de personnes voyant d'abord en lui un intellectuel qui soutenait la lutte du peuple palestinien et qui avait été condamné pour cela.

Dans une première esquisse du livre Israël-Palestine, vérités sur un conflit, je revenais sur le cas de cet homme. J'ai retrouvé cette « lettre à ma fille » concernant le négationnisme et Garaudy.

Pourquoi, malgré toutes les preuves, des gens continuent-ils de douter de l'existence du génocide ? Les « négationnistes » ne sont pas le seul groupe dont les théories résistent à la réalité. Des millions d'Américains croient que le monde et leur gouvernement est infiltré par les extra-terrestres. Depuis une dizaine d'années, certains, dont des scientifiques confirmés, prétendent que le HIV n'est pas à l'origine du sida. Mais les thèses de Robert Faurisson et de ses adeptes s'alimentent de l'antisémitisme traditionnel et, plus récemment, s'ancrent dans la critique radicale de l'État d'Israël. Le raisonnement est le suivant : Israël utilise le génocide pour asseoir sa légitimité, donc il faut nier le génocide pour lui ôter sa légitimité. Ces thèses ont connu une nouvelle jeunesse en France et dans le monde arabe avec Roger Garaudy.

Ce nom ne te dit sans doute rien. C'est un vieux monsieur, dont l'itinéraire est pour le moins surprenant : communiste et stalinien dans les années 1950 et 1960, « rénovateur communiste » dans les années 1970, il se convertit d'abord au christianisme puis à l'islam. Des convictions fortes donc, mais peu durables. En 1996, il publie un ouvrage intitulé *Les mythes fondateurs de la politique israélienne*. En vertu de la loi Gayssot, il est condamné par les tribunaux français pour « contestation de crime contre l'humanité ». De nombreux intellectuels arabes, des Français musulmans, ont vu dans ce jugement un procès en sorcellerie, une preuve de l'influence sioniste en France.

Contrairement à la plupart des membres de la secte des négationnistes, Roger Garaudy se démarque de l'antisémitisme traditionnel. Il dénonce, par exemple, comme un faux, *Le Protocole des sages de Sion* – et il salue la mémoire des « martyrs du soulèvement du ghetto de Varsovie ». Mais il est mû par une hostilité viscérale à l'État d'Israël, hostilité qui l'aveugle et lui vaut ses sympathies dans le monde arabe. Faut-il célébrer Jean-Marie Le Pen parce qu'il dénonce le blocus contre l'Irak, alors qu'il poursuit ses diatribes anti-arabes ?

« Les mythes du XXe siècle », tel est le titre du troisième chapitre de son livre. L'auteur, qui fut un antifasciste, a-t-il désappris que ce fut le titre d'un classique de l'idéologue nazi Alfred Rosenberg ? « *Y a-t-il eu, au cours de la guerre, un "génocide" des juifs ?* », s'interroge l'auteur. Non, répond-il ; il ne « *s'agit pas de l'anéantissement de tout un peuple* » puisque le judaïsme « *a connu un essor considérable dans le monde depuis 1945* ». Donc il n'y a pas eu de génocide des Arméniens puisque des Arméniens ont survécu, ni de génocide des Tutsis, ou des Khmers... Avec un tel raisonnement, on pourrait aussi dire que les Palestiniens n'ont pas été expulsés en 1948, puisque certains ont pu demeurer dans leurs foyers...

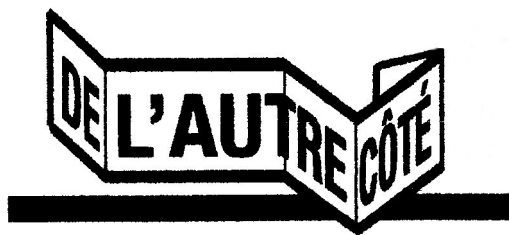
Hitler était bien sûr hostile aux juifs, continue Roger Garaudy, mais il ne voulait pas les exterminer. La « solution finale » se résume à une déportation vers l'Est, qui s'opéra dans de terribles conditions : marches forcées, famines, privations, épidémies, etc. Il n'y eut donc jamais de machine d'extermination. Et il entame une macabre comptabilité, pour expliquer que les chiffres avancés des victimes ont varié au cours des années. Il est vrai que l'évaluation du nombre de tués à Auschwitz a oscillé : de 4 millions au lendemain de la guerre à 1 million aujourd'hui. Est-ce étonnant ? Connaissait-on vraiment le nombre de morts durant la guerre d'Algérie en 1962 ? On débat encore du nombre de victimes de plusieurs conflits. Mais, dans le cas du génocide des juifs, nous sommes à peu près fixés sur le nombre de morts, près de 6 millions – la moitié dans les chambres à gaz, un million par balle (notamment sur le front de l'Est), les autres ayant péri dans les ghettos et du fait des mauvais traitements, de la sous-alimentation, etc. C'est le résultat d'innombrables travaux dont Roger Garaudy ignore tout.

Son texte se borne à un collage de citations détachées de leur contexte, procédé dont il use enfin pour « démontrer » que les chambres à gaz n'ont jamais existé. Ainsi, au sens propre, Roger Garaudy est un négationniste que rien ne sépare de Robert Faurisson et de tous ses acolytes antisémites. En le condamnant, les autorités françaises en ont fait, aux yeux de certains, une victime. Mais il est regrettable que des intellectuels européens ou arabes aient pu défendre son « droit à l'expression », sans condamner les thèses dont il se fait le propagandiste.

Une critique de la politique israélienne ou même du sionisme n'équivaut pas toutefois à de l'antisémitisme, à du « négationnisme ». Il faut rejeter tout chantage, comme celui qu'exerce Patrick Gaubert, le président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), dans une tribune du *Figaro* du 7 juin 2001. Il dénonce la montée des actes antisémites en France et la maladie à l'origine de ces « *dangereuses métastases* » : « *On connaît le mal. L'antisionisme, vaste et fumeuse entreprise intellectuelle et politique – quand elle n'est pas raciste – vise à ne pas reconnaître le droit du peuple juif à retourner sur la terre de ses ancêtres ou, plus concrètement, le droit d'Israël à exister.* »

Alain Gresh, Blog *Nouvelles d'Orient*. 23 juin 2012

Toutes nos parutions :



De l'Autre Côté Hors-série - LE DÉSERT DES BÉDOUINS

De l'Autre Côté n°7 - UNE IDEE BINATIONALE

De l'Autre Côté n°6 - JERUSALEM Main basse sur la ville...

De l'Autre Côté n°5 - GAZA

De l'Autre Côté n°4 - PALESTINE l'an 41

De l'Autre Côté n°3 - LA RELIGION SIONISTE

De l'Autre Côté n°2 - FRANCE(s)

De l'Autre Côté n°1 - EXIL, EXILS

UJFP 21, ter rue Voltaire, 75011 Paris 06 26 25 97 33
e-mail: contact@ujfp.org

Directeur de publication: A. Rosevègue

.....
imprimerie spéciale **Participation aux frais libre**